

8. Speed flying

Le speed flying est de plus en plus pratiqué et les adeptes de ce sport peuvent créer un danger pour les usagers des pistes.

Le speed flying est une nouvelle discipline sportive émergente dans les stations de ski. Il allie le ski et le parapente avec une paire de ski aux pieds et une voile de parapente. Le sportif dévale les pentes à ras du sol en faisant des sauts pouvant atteindre plus de 10 mètres de hauteur, le tout à une vitesse très élevée.

L'utilisateur se sert de la vitesse pour donner de la portance à la voile.

Les utilisateurs

Les premiers utilisateurs ont été tout d'abord les parapentistes qui ont les capacités de maîtriser l'utilisation de la voile. Tenant compte des spécificités de ce genre de sport les utilisateurs devraient suivre des cours de formation, disposer d'un brevet délivré par un organisme compétent et d'une autorisation d'un Club de speed flying.

Les parcours

Ce sport doit être pratiqué dans des secteurs situés hors des descentes pour sports de neige afin d'éviter tout accident avec les usagers qui évoluent sur le domaine skiable sécurisé, balisé et contrôlé.

Les responsabilités

Les Stations qui acceptent ce genre d'activité doivent :

- créer des parcours sécurisés hors des descentes pour sports de neige.
- veiller à ce que les personnes qui pratiquent ce genre de sport respectent les directives du Service de Sécurité et restent dans les couloirs qui leurs ont été attribués. Ils ne doivent en aucune manière évoluer à proximité des descentes pour sports de neige et surtout ne pas les survoler. Les voies d'accès, la forêt, les zones avalancheuses, les habitations, lignes électrique et téléphoniques, installations de remontées mécaniques et autres obstacles naturels ne doivent en aucun cas être survolés.
- diffuser à tous les adeptes les informations utiles quant: aux parcours qu'ils sont en droit d'emprunter et insister sur leurs responsabilités.
- contrôler, surveiller et intervenir, si nécessaire, auprès des sportifs qui ne respecteraient pas les directives du Service de sécurité.

Remarque

Les stations qui acceptent les « speed flyers » devraient mettre à disposition des usagers toutes les informations concernant la pratique et les règles de conduite à adopter.